

BASSIN DE CHARGEMENT ; ANCIENNE GARE D'EAU DES HOUILLÈRES D'EPINAC (CANAL DE BOURGOGNE)

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or

Colombier

brief 20 du versant Saône

Dossier IA21003705 réalisé en 2007 revu en 2011

Auteur(s) : Virginie Inguenaud, Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement



Historique

Ancienne gare d'eau des houillères d'Epinac, perpendiculaire au bassin du port, qui était en cours de construction en 1835 (Archives départementales de la Côte-d'Or, XIII S 1 b / 51 et VI S 15 a / 18). Un chemin de fer la longeait pour y apporter, depuis les mines, le charbon destiné à être embarqué sur les péniches circulant sur le canal. C'est le 15/03/1828 que Samuel Blum et son fils avaient demandé la concession d'une ligne de chemin de fer qu'ils obtinrent par l'ordonnance royale du 7 avril 1830 : les 27,5 km furent ouverts à la circulation en septembre 1835 (Archives départementales de la Côte-d'Or, VI S 15). Ensuite, par un système d'embranchement, la voie ferrée avait été prolongée jusqu'aux Laumes (Archives départementales de la Côte-d'Or, VI S 13) pour alimenter directement le dépôt de locomotives. La gare d'eau ne servait déjà plus au début des années 1930 : "la compagnie des houillères a bien conservé sa gare d'eau à Pont-d'Ouche mais elle n'est plus utilisée" (Louis Gueneau, Le chemin de fer d'Epinac à Pont-d'Ouche, Annales de Bourgogne, 1931-1932, p. 53). Sur un plan du linéaire des années 1860 (Archives départementales de la Côte-d'Or, SM 22 520), le bassin de chargement était relié au canal par un chenal surplombé par un pont-levis. Le site comprenait des hangars, une usine et fabrique de briquettes ; une machine à vapeur flanquée d'une grande cheminée ; deux cuves à goudron. Dans une boucle de l'Ouche, la Compagnie possédait aussi des logements pour ses employés avec jardins.

Période(s) principale(s) : 2e quart 19e siècle

Dates : 1835 (daté par travaux historiques)

Description

Sur la rive droite du canal, bassin de plan rectangulaire. Un mur moderne ferme maintenant la gare d'eau, qui ne communique plus avec le canal. Elle a été aménagée en plan d'eau qui abrite une petite colonie de canards et autres volatiles aquaphiles. Il ne reste plus aucune trace des voies ferrées. De l'ensemble industriel ne reste que la cheminée intégrée dans une construction moderne. Un pont permet de passer au-dessus de la gare d'eau.

Eléments descriptifs

Murs : calcaire, brique, moellon

Sources documentaires

Bibliographie

- **GUENEAU, Louis. Le chemin de fer d'Epinac à Pont-d'Ouche. Annales de Bourgogne, 1931-1932.**
GUENEAU, Louis. Le chemin de fer d'Epinac à Pont-d'Ouche. Annales de Bourgogne, 1931-1932.

Informations complémentaires

Thématiques : canaux de Bourgogne

Aire d'étude et canton :Bourgogne

Hydrographie :canal de Bourgogne

Dénomination :gare d'eau

Parties constituantes non étudiées :ensemble industriel, cheminée d'usine, pont

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Le port de Pont-d'Ouche. En arrière-plan, la cheminée des anciennes houillères d'Epinac, devant le viaduc autoroutier. Pont sur la gare d'eau des houillères en face.

21, Colombier, lieudit : bief 20 du versant Saône

N° de l'illustration : 20122102339NUC4AQ

Date : 2012

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Le viaduc surplombant l'ancienne gare d'eau des houillères d'Epinac.

21, Crugey, lieudit : bief 17 du versant Saône

N° de l'illustration : 20122102328NUC4A

Date : 2012

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Le viaduc surplombant le pont sur l'ancienne gare d'eau des houillères d'Epinac.

21, Crugey, lieudit : bief 17 du versant Saône

N° de l'illustration : 20122102331NUC4A

Date : 2012

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine